



GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **20 septembre 2010**

Délibération n° 2010-1750

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Pôle de compétitivité Imaginove - Attribution d'une subvention à Immersive Solutions pour le projet Immersive Ski Resort dans le cadre de l'appel à projets la société Serious game et nouveaux usages

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation

Rapporteur : Madame Dognin-Sauze

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 13 septembre 2010

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 22 septembre 2010

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mme David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bailly-Maitre, M. Barthelémy, Mmes Baume, Benekadi, M. Bernard B., Mmes Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Buffet, Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Gléréan, Grivel, Guimet, Imbert Y., Imbert A., Jacquet, Joly, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Lung, Longueval, Louis, Lyonnet, Meunier, Millet, Olivier, Mmes Palleja, Pesson, M. Petit, Mme Pierron, MM. Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Sangalli, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Touléron, Touraine, Turcas, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Reppelin (pouvoir à M. Abadie), Daclin (pouvoir à M. Julien-Laferrière), Arrue (pouvoir à Mme Frih), Mme Besson (pouvoir à M. Touléron), M. Barral (pouvoir à M. Crimier), Mmes Ait-Maten (pouvoir à M. Appell), Bab-Hamed (pouvoir à Mme Pierron), M. Balme (pouvoir à M. Plazzi), Mme Bargoin (pouvoir à M. Barthelémy), M. Barret (pouvoir à M. Gignoux), Mme Dagorne (pouvoir à M. Louis), MM. Galliano (pouvoir à M. Grivel), Goux (pouvoir à M. Flaconnèche), Havard (pouvoir à M. Buffet), Justet (pouvoir à M. Roche), Kabalo (pouvoir à M. Sturla), Morales (pouvoir à M. Vincent), Muet, Réale (pouvoir à M. Passi), Rudigoz (pouvoir à M. Desbos), Mme Tifra (pouvoir à Mme Pédrini).

Absents non excusés : Mme Peytavin, MM. Albrand, Brolquier, Coulon, Genin, Giordano, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Huguet, Nissanian, Mme Perrin-Gilbert, MM. Pillonel, Serres.

Séance publique du 20 septembre 2010

Délibération n° 2010-1750

commission principale : développement économique

objet : **Pôle de compétitivité Imaginove - Attribution d'une subvention à Immersive Solutions pour le projet Immersive Ski Resort dans le cadre de l'appel à projets la société Serious game et nouveaux usages**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation

Le Conseil,

Vu le rapport du 1er septembre 2010, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Initiée pour la première fois en France en Rhône-Alpes dès 2004, l'émergence du Serious Game a été accompagnée par les partenaires publics nationaux et locaux du cluster Rhône-Alpes Imaginove à travers plusieurs actions :

- dès 2004, le cluster a lancé l'évènement "Serious Games Sessions Europe" (SGSE) en exclusivité européenne. Celui-ci se tient depuis chaque année en décembre à Lyon, rebaptisé Serious Game Expo. L'édition 2009 s'est tenue le 9 décembre au Centre des Congrès de Lyon et s'est élargie à une convention d'affaires,
- des ateliers dédiés au Serious Game tout au long de l'année pour les entreprises rhônalpines avec les donneurs d'ordres,
- le financement de projets d'innovation commerciale autour du Serious Game et des nouveaux usages, accompagnés par le programme collectif de soutien à l'innovation commerciale "Imaginove Commercial",
- la labellisation de projets de Recherche et Développement (R&D) collaborative et, en particulier, le projet Market Sim Game (Fonds Unique Interministériel -FUI-) et Learning Games Factory (Fonds Européen de Développement Régional -FEDER-).

L'année 2010 représente une année charnière pour la croissance du marché du Serious Game et des nouveaux usages.

L'appel à projets "Serious Game et nouveaux usages"

Imaginove se mobilise autour du Serious Game et des nouveaux usages et a lancé un nouvel appel à projets collaboratifs "Serious Game et nouveaux usages" avec le soutien de la région Rhône-Alpes, de la Communauté urbaine de Lyon et des collectivités rhônalpines.

Cet appel à projet vise à soutenir des projets collaboratifs de R&D impliquant au moins une entreprise associée à un laboratoire, un établissement d'enseignement supérieur ou un centre technique avec des budgets totaux compris entre 100 000 € et 400 000 € et qui s'inscrivent sur une durée de deux ans maximum.

Sur les 11 projets présentés, 7 ont été labélisés par le comité de sélection composé d'un chercheur, d'un enseignant, d'un représentant de l'Agence Régionale du Développement et de l'Innovation en Rhône-Alpes (ARDI) Numérique, du pôle de compétitivité Imaginove, d'une société de valorisation ainsi que des partenaires publics financeurs (Communauté urbaine de Lyon et région Rhône-Alpes notamment).

Sur ces 7 projets, 4 concernent des entreprises implantées sur l'agglomération lyonnaise. Compte tenu de leur impact sur le territoire et de la qualité des projets, il est proposé que le soutien de la Communauté urbaine se porte sur les 2 projets "VieTaVille" de la société Les Tanukis/Fullim et "Immersive Ski Resort" d'Immersive Solutions.

Le projet "Immersive Ski Resort"

Le projet "Immersive Ski Resort" est réalisé conjointement par l'entreprise Immersive Solutions (Vaise) et l'Ecole Supérieure de Commerce (ESC) de Chambéry. Il vise à développer un nouvel usage du Serious Game dans le cadre de la promotion touristique des espaces régionaux en proposant un environnement virtuel dans lequel l'individu peut découvrir la station et anticiper son expérience de ski.

Financement

Le montant total du projet s'élève à 338 501,17 €.

Au regard de l'intérêt du projet, il est proposé que la Communauté urbaine apporte une subvention exceptionnelle de 115 482 € à l'entreprise Immersive Solutions aux côtés de la région Rhône-Alpes qui intervient en financement de l'ESC Chambéry à hauteur de 81 874,08 €.

Dépenses (en €)		Recettes (en €)	
Immersive Solutions	256 627,09	Communauté urbaine de Lyon	115 482
Ecole Supérieure de Commerce de Chambéry	81 874,08	Région Rhône-Alpes	81 874
		Autofinancement Immersive Solutions	141 145
Total	338 501	Total	338 501

Vu ledit dossier ;

Vu le règlement Fonds de compétitivité des entreprises (FCE) (n° 269/2007) ;

Vu la décision n° 10.03.350 du 7 juillet 2010 de la Commission permanente de la région Rhône-Alpes ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention d'équipement d'un montant de 115 482 € au profit de la société d'Immersive Solutions dans le cadre du projet "Immersive Ski Resort", lauréat de l'appel à projets "Serious Game et nouveaux usages",

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et Immersive Solutions, définissant notamment les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - La dépense totale correspondante sera imputée sur l'autorisation de programme A 1 - Garantir le dynamisme économique de la Communauté urbaine, territoire entrepreneurial et solidaire", individualisée sur l'opération n° 1554, le 11 mai 2009 pour la somme de 600 000 € en dépenses.

4° - La dépense d'investissement sera imputée sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercices 2010 et 2012 - compte 204 200 - fonction 90, répartie selon l'échéancier suivant :

- 92 385,60 € en 2010,

- 23 096,40 € en 2012.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 22 septembre 2010.